



Problème location accésion

Par barnath

Bonjour,

Un ami a vendu une maison avec un contrat : Location-vente.

Qui devait durer 12 ans. Les acheteurs ont payés pendant environ 1 an. Mais, mon ami a fait l'erreur de ne pas leur envoyer un courrier de relance, ni le notaire.

Il y a 1 an, il leur a proposé par gentillesse, de faire un simple bail de location, sans annuler le contrat de vente.

Encore, problème de paiement des loyers.

Peut-il maintenant, les expulser, en disant qu'il a vendu la maison.

Merci de votre réponse